

Ministère
de l'Instruction publique
et des Cultes.

Enregistré
le 6 Juin 1857.
N° 1078.

ADMINISTRATION DES CULTES.

DÉCRET.

Napoléon, par la grâce de Dieu
et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat
au département de l'Instruction publique et des Cultes,
La Section de l'Intérieur, de l'Instruction publique
et des Cultes de notre Conseil d'Etat entendue,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article premier.

Le trésorier de la fabrique de l'église
cathédrale de Villecomtal (Aveyron) est autorisé
à acquiescer, au nom de cet établissement, pour
agrandir le presbytère et moyennant une somme
de quatre-vingt mille francs, montant de l'estimation,
une maison située à Villecomtal et appartenant
au sieur Bessière qui en a consenti la
vente suivant acte sous seings privés du 29
Novembre 1856.

Il sera passé acte public de cette
acquisition dont le prix sera payé, conformément
aux diverses résolutions, au moyen de l'excédant
des recettes de la fabrique.

Art. 2.

Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de
l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution
du présent Décret.

Fait au Palais de St. Cloud le 4 Juin 1857.

Signé : Napoléon.

PAR L'EMPEREUR :

Le Ministre Secrétaire d'Etat
au département de l'Instruction publique et des Cultes

Signé : Rouland.

POUR AMPLIATION :

Le Conseiller d'Etat,
Directeur général de l'Administration des Cultes,

[Signature]

Collationné :

Le Chef du Cabinet
et des Archives,

[Signature]

V

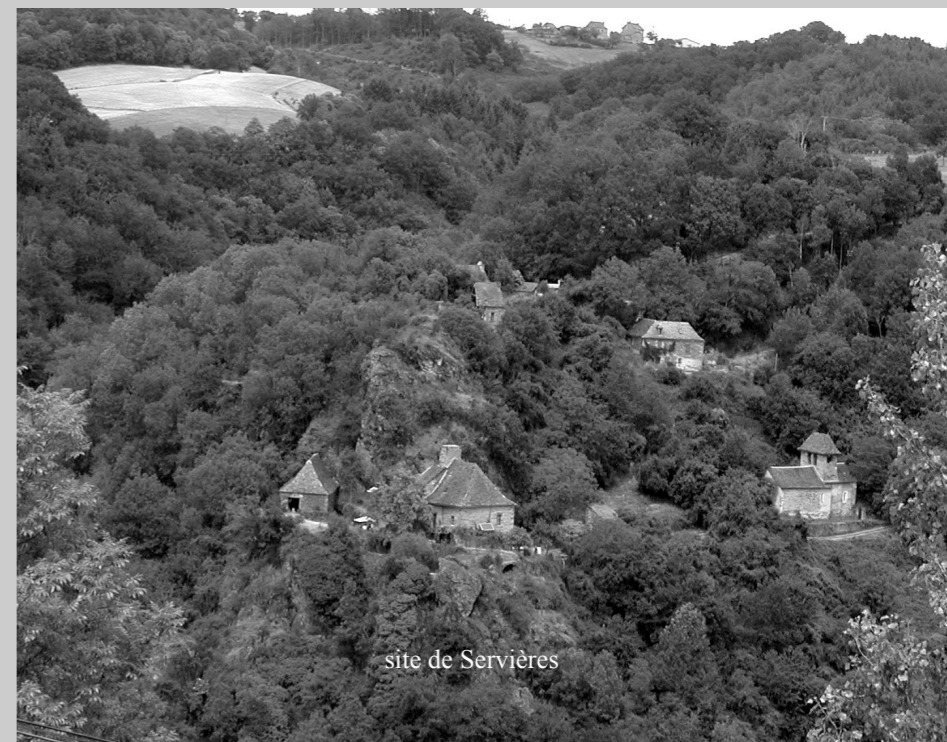
VILLECOMTAL



Le mot du Maire

Tout d'abord et avant
de vous présenter mes
vœux et ceux du
conseil municipal, je vais me
risquer à un peu d'auto-
satisfaction. Je suis en effet
très heureux du travail de

Je préfère, cette année,
attendre les vœux et la
réunion publique 2005 pour
vous parler plus en détail des
projets communaux. Très
prochainement Noël arrive,
Noël magique, Noël qui fait
rêver et que nous attendons



site de Servières

l'ensemble des associations et
des nombreuses personnes de
la commune qui s'impliquent
sans retenue dans la vie et la
promotion du village. Je suis
également reconnaissant du
travail accompli par l'équipe
municipale.

tous.

Je me permets donc, au
nom du conseil municipal et
personnellement, de vous
souhaiter simplement de très
bonnes fêtes ainsi que mes
meilleurs vœux pour 2005.

Jean-François Pradalier

échos de notre bastide

Zone d'activité de Cabassar

Le pont enjambant le Dourdou pour se rendre à Luffau et au stade s'avérait trop étroit pour desservir la future zone d'activité de Cabassar. Afin de rendre l'ensemble de cette zone plus accessible, la municipalité a pris la décision d'en construire un nouveau. Après consultation, l'entreprise Lagarrigue de Firmi a



été chargée de réaliser cet ouvrage long de 13,50m et large de 6,90m. Avant le début des travaux, une déviation a été mise en place par le pont de Luffau situé face à la zone artisanale. L'ensemble tablier, trottoir et barrières de protection a été achevé à la mi-novembre. L'investissement pour la commune est de 103 168 € T.T.C.. Des demandes de subventions ont été faites auprès du Conseil Général et de l'Etat. A ce jour, nous avons obtenu 55.144 €



Le projet de la zone d'activité de Cabassar se justifie par la demande de plusieurs entreprises locales désireuses de s'installer ou de s'agrandir. Des acquisitions de terrains ont été effectuées auprès de Mrs Bohy, Fau, Teyssèdre et Vacaresse pour un montant global de 30.000 €. Le cabinet Gombert géomètre a été désigné maître d'œuvre de ce projet. Sur une surface de 16 350.m², ce sont à terme cinq artisans qui pourront s'installer sur cette nouvelle zone. Le prix de vente a été fixé à 8,50 € / m². Il est à noter que l'aire de propriété (730 m²) demeurera à son emplacement initial.

Le maître d'œuvre a estimé le coût des travaux de voirie et de réseaux (amenée de l'eau, de l'électricité, du téléphone, assainissement) à 149 359 €. A la suite d'un appel d'offre à la concurrence, l'ouverture des plis a permis de désigner l'entreprise la moins disante, la S.A.R.L. TPA Costes de Mouret, pour un montant de 135.803 €.

Un dossier de demande d'aides a été transmis au Conseil Régional et au F.E.D.E.R. (fonds Europe). Le montant de la subvention F.E.D.E.R. devrait être de 25% du montant des travaux H.T. Les artisans qui en feront la demande pourront également bénéficier, à titre individuel, d'aides de l'Europe, du Conseil Général et de la commune pour le terrassement des plates-formes nécessaires à la construction des bâtiments.

Presbytère

En application du décret du 7 janvier 2004 portant sur le code des marchés publics, la commission désignée par le conseil municipal s'est retrouvée le 30 avril pour procéder à

l'ouverture des plis suite aux appels d'offres. Mr Viguié, architecte et maître d'œuvre du projet, était présent à cette réunion.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Décembre :

Samedi 11 : quine (A.P.E.L.)

Dimanche 12 : Animation personnes aidées (ADMR)

Samedi 18 et dimanche 19 : marché de Noël (Mairie, Syndicat d'Initiative)

Mardi 21 : arbre de Noël (A.P.E.L.)

Janvier

Dimanche 9 : galette des rois (club de l'Amitié)

Samedi 29 : concours de belote (Foyer Rural)

Dimanche 30 : quine (Club de l'Amitié)

Février

Samedi 12 : fête de la bourrée (Lous Rascalous)

Dimanche 13 : assemblée générale (club de l'Amitié)

Mardi 15 : carnaval (A.P.E.L.)

Samedi 19 : concours de belote (A.P.E.L.)

Dimanche 20 : quine (Conseil Paroissial)

Samedi 26 : quine (pompiers)

Mars

Samedi 12 : soirée théâtrale (Lous Rascalous)

Dimanche 20 : cérémonie du 19 mars 1962 suivi du banquet des anciens d'Algérie (F.N.A.C.A.)

Avril

Samedi 9 concours de manilles (E.M.V.P.)

Samedi 16 : concours de belote (A.P.E.L.)

Mai

Mercredi 4 : concours de belote (Comité des Fêtes)

Marché de Noël
samedi 18 décembre de 14h à 20h dimanche 19 décembre de 10h à 18h
SALLE DES FÊTES

L'AUTOMNE

J. Sigal

*L'été s'en est allé, et l'automne s'installe
La douce lueur du jour s'estompe sous nos yeux,
Le chaud soleil d'été éclaire moins ma table,
Il n'empêche qu'au soir il est très chaleureux.*

*C'est l'heure des veillées, sous la lampe complice
Qui me tient compagnie, le soir au coin du feu.
Elle est bien sûr pour moi telle qu'un doux caprice
Et m'accorde souvent des moments fort heureux.*

*Nul ne bouge au logis, mon chat me tend la patte,
Il savoure toujours ces instants de bonheur
Et aime à ronronner pour si peu qu'on le flatte.*

*Mon chien tout près de l'âtre m'adresse des clins d'oeils,
Il attend de ma part une bonne parole
Lui donnant le signal d'une escapade folle.*



Echos de l'école

L'année scolaire 2004-2005 est déjà bien entamée. Ce sont maintenant 69 enfants qu'accueille l'établissement St Joseph. Afin d'approfondir le travail commencé l'an passé, le projet d'école porte sur le respect de l'environnement et le tri des déchets. Dans le même ordre d'idées, l'école continue la collecte des bouchons plastiques (exclusivement ceux des bouteilles d'eau et de lait). Pour permettre la réalisation de ces projets et des sorties éventuelles, l'association des parents d'élèves organise le samedi 11 décembre son quinzaine annuel à la salle des fêtes de Villecomtal. Nous vous y espérons nombreux.

Rétrospective sur l'histoire du sport aveyronnais

Lors de la séance du 11 octobre, le conseil municipal a pris la décision de mettre gratuitement à la disposition du public une exposition rétrospective sur l'histoire du sport aveyronnais. Les panneaux présentent 5 périodes de 1914 à 1999. Cette exposition, prêtée gracieusement par les services des affaires culturelles de l'environnement et du sport du Conseil Général, sera présentée dans la salle de réunion du château du 10 au 22 mai 2005.

Lotissement « le Haut du Clos »

Pour répondre à la demande insistante de 3 jeunes couples à la recherche de terrains à construire, la municipalité leur a proposé un emplacement inscrit dans le périmètre de la nouvelle carte communale et situé entre le

hameau du Clos et le château du Puech. D'une surface totale de 8.070m² dont 5.480 sont utilisables pour la construction. Cette parcelle a été découpée en 4 lots d'une taille de 1.500 à 2.000m².

Le cabinet Gombert, géomètre, a estimé le coût du lotissement : terrassement, chaussée, amenée de l'eau, de l'éclairage, assainissement etc... Il en coûtera la somme de 88.950€ T.T.C., voirie d'accès non comprise. Lors de la séance du 11 octobre, le conseil a décidé de mettre à la vente les lots au prix estimatif de 13 €/m².

La demande d'autorisation de lotissement a été déposée le 18/10/2004 auprès des services compétents. Les lots devraient pouvoir être mis à la disposition des futurs acquéreurs au cours du 1^{er} semestre 2005.

Ventes de biens immobiliers

Le conseil, en date du 28 novembre 2003, a décidé de mettre en vente :

- la maison Ladoux située 39bis rue droite, portée au cadastre sous le n° AN 207 et acquise par la mairie en 1999, et en date du 12 février 2004
- la maison au 25 rue haute dont la façade est visible rue Droite, à côté de la chapelle du château.

Réunion publique

Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date de la prochaine réunion publique de l'année 2005. Dans un souci de toujours vous informer des projets en cours et à venir, cette rencontre avec la population se tiendra à la salle des fêtes de Villecomtal

le vendredi 15 avril 2005

à 20 h 30.

Appel à témoignages

Pour organiser une soirée sur les tragiques événements d'août 1944 à Villecomtal, le Syndicat d'Initiatives recherche tous témoignages et documents sur l'approche de la colonne Allemande et sur les antagonistes de l'accrochage qui eut lieu dans le village.

Merci de prendre contact avec Joëlle Boscus 05.65.44.65.28 ou Séverine Poujol à la bibliothèque 05.65.51.40.64

ETAT CIVIL.2004

Naissances :

- 10 mars : Alice FOULQUIER de La Tour
- 5 juillet : Clara Salom de Villecomtal
- 24 septembre : Clémentine Puech de Villecomtal
- 1^{er} octobre : Inès Franquès de Paboutiès

Mariage :

- 7 août : de Céline Clerc aide soignante et Alban Cachat - Rosset chauffagiste à La Bastide.

Decès :

- 25 janvier : Mme Carles Yvette de la Miquélie.
- 27 février : Mme Malrieu Marie de Villecomtal
- 30 mai : Mme Calixte Léa de Contensouze.
- 30 août : Mme Vachin Marie-louise de Fouillet
- 19 septembre : André Bras du Peyrou.
- 12 octobre : Mme Barbin Juliette du Castélou

Les lots ont été attribués comme suit :

Lots	Travaux	Entreprises	Montants H.T.
N° 1	Démolition maçonnerie	Molinarie - Sébrazac	78 153,29 €
N° 2	Charpente bois	Calixte O - Villecomtal	1 270,00 €
N° 3	Couverture	Maviel N. - Villecomtal	982,00 €
N° 4	Menuiseries extérieures	Calixte O. - Villecomtal	17 901,50 €
N° 5	Plâtrerie cloison sèche	Sanhes J.C. - Sénergues	25 888,80 €
N° 6	Menuiserie intérieure	Calixte O. - Villecomtal	10 461,51 €
N° 8	Carrelage faïence	Sanhes J.C. - Sénergues	14 699,73 €
N° 9	Peinture revêtement	Lourenco - Espalion	16 399,76 €
N° 10	Electricité chauffage	Electrotechnique - St Cyprien	15 777,50 €
N° 11	Plomberie sanitaire	Maviel N. - Villecomtal	11 563,93 €
N° 12	Ravalement	Cano - Firmi	16 869,93 €
Montant de l'ensemble des marchés			209 937,95 €

Les travaux de démolition nécessaire ont débuté le 2 novembre dernier. Ce chantier va se poursuivre durant le 1^{er} semestre 2005 et les trois nouveaux appartements devraient pouvoir être mis en location au cours du 2^{ème} semestre 2005.

Ce projet important, sera financé en bonne partie grâce à l'emprunt contracté auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole (250 000 € au taux de 4 60 % durant 15 ans), des aides du Conseil Général (12 000 €), voire également du Conseil Régional.

Projet au château

Le 17 septembre, une réunion s'est tenue dans les locaux du Conseil Général avec la participation des services de l'Etat, du Département, de l'Entente Vallée du Lot et du C.D.T. Pour prétendre aux aides maximales, il était obligatoire de revoir le projet initial. Le cabinet d'architecture H.B.M. a donc dû présenter un projet de 7 logements au lieu des 9 initialement prévus.

Le 26 novembre, une

nouvelle réunion, tenue dans les locaux du Comité Départemental du Tourisme avec l'ensemble des partenaires et Mr Holderbach architecte, a permis de valider les nouvelles données techniques et financières du projet.

Il est maintenant urgent d'examiner cet important dossier en conseil municipal pour connaître la suite à donner. Dans le cas d'une décision positive, un dossier

complet avec plans, devis et argumentaire présentant les nouvelles données sera envoyé aux différents financeurs : Etat, Région et Département. Tous ces éléments devront être fournis avant le 20 janvier 2005 auprès des services interrégionaux de l'Entente Vallée du Lot.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats obtenus.

Aménagement de la salle des fêtes

Dans le bulletin de juin 2004, nous vous informions de notre volonté d'aménager dans l'ancien garage des pompiers un local cuisine et une salle de rangement pour le matériel (tables, chaises, etc...). Une décision a été prise dans ce sens lors du conseil municipal du 28 novembre 2003. Nous avons consulté le service de sécurité sanitaire des aliments de la D.S.V. afin que cet aménagement respecte bien les

normes en vigueur. Le devis estimatif des travaux et des équipements nécessaires au bon fonctionnement s'élève à 15.000 €. Le matériel de la cuisine collective du château sera réutilisé.

Pour financer ce projet des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat (D.G.E.), de la Région et du Conseil Général. A ce jour, la somme de 3000 € est obtenue du Département.

Les travaux de démolition et de réaménagement seront effectués par les artisans locaux et les employés municipaux. La mise à disposition de cette extension de la salle des fêtes, composée d'un local de rangement beaucoup plus pratique et d'une nouvelle cuisine mieux équipée, est prévue au cours du 2^{ème} trimestre 2005.

Reprise des activités de Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Villecomtal - Mouret - Pruines - Muret-le-Château a repris ses activités depuis octobre 2004 avec :

- l'atelier théâtre tous les mercredis de 14h à 16h où Philippe JUVENETON, comédien et metteur en scène, encadre un groupe de 9 enfants de 9-12 ans. Cette année les enfants, toujours aussi enthousiastes, nous prépareront une pièce que nous aurons le plaisir de découvrir en Juin 2005.

- la gym douce des enfants de 3 à 10 ans a lieu cette année encore tous les mardis de 16h45 à 18h30 où Julie GLEIZE encadre un groupe de 9 enfants.

- le centre de loisirs « Le Château des Enfants » est ouvert pour les enfants de 3-12 ans les mercredis tous les 15 jours et les vacances scolaires. Pour l'année scolaire 2004-2005 nous continuons à proposer des activités centrées sur le thème « découvre ton village » comme par exemple en novembre la visite du château de la Servayrie et en décembre la visite de la bergerie LAURENS aux Espeyroux au moment de la naissance des agneaux.



Le stage de tissage de la Toussaint

☞ **A noter :** pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont pu s'initier à un **stage de tissage** d'une semaine avec Christel LACHE, une artiste de Conques qui s'est déplacée au centre de loisirs de Villecomtal. Les enfants ont beaucoup apprécié cette activité que nous nous proposons de compléter en 2005 par la visite de l'atelier de cet artiste, et celle de la filature des Landes d'où provient la laine utilisée pour ses réalisations.

- les Anim'ados 12-16 ans et pré-ados 9-12 ans ont démarré en novembre 2004 avec Geoffroy De La Roer pour proposer aux jeunes des sorties, des rencontres et la réalisation de projets communs.

- les haltes jeux 0-6 ans ont repris le 18 novembre à Villecomtal. Deux autres haltes jeux seront programmées à Muret-le-château le 8 Décembre, et à Pruines en janvier. Cette année l'association a loué un lot de jeux conséquent pour ces 3 prochains mois.

☞ *Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements à l'A.F.R. de Villecomtal - 25 rue Haute - Tél : 05.65.51.42.94. Nous sommes également ouverts à vos suggestions et vos remarques.*

Les Joyeux Pétanqueurs

En 2004, la société de pétanque de Villecomtal a enregistré 49 licenciés dont 1 cadet et 6 minimes qui sont venus grossir les rangs du club.

La saison débute en avril avec le challenge de la Vallée du Dourdou et la participation des clubs de Conques, St Cyprien, Nauviale, Marcillac et Villecomtal. Dix rencontres amicales y sont organisées. Le jour de la finale, un repas pris en commun clôture ce tournoi

dans une ambiance très conviviale.

La saison estivale connaît toujours autant de succès avec une quinzaine de concours amicaux ouverts à tous. C'est l'occasion de rencontrer, dans une ambiance très chaleureuse, tous les mercredis et samedis soir, nos amis estivants, campeurs et touristes, sans oublier le challenge de Lucien Bouchède et du Président Jojo. Tous les lauréats de ces

concours sont récompensés par des bons d'achat valables dans les commerces de notre village.

La saison terminée, les Joyeux Pétanqueurs et leurs familles se retrouvent pour une journée de détente et d'amitié.

Un grand merci pour toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour la bonne marche de notre société. Merci à tous les licenciés pour leur fidélité et leur attachement au club.

Il était une fois... notre village au Moyen-âge

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes choisit de vous faire vivre quelques heures au temps des chevaliers, damoiseaux et damoiselles. C'est grâce au talent de cavalier mais aussi de metteur en scène de Jean-Yves Bonnet, que près de 600 personnes, villageois et touristes nous ont fait la joie de partager cette journée. Mais la St Barthélémy 2004

c'est aussi : une conférence de Séverine Pujol sur le thème de l'architecture civile médiévale à Villecomtal, un concours de pétanque, un défilé de vélos fleuris, une tombola et un repas dansant.

Bravo à tous nos bénévoles !

Le Comité des Fêtes de Villecomtal.



Information à l'attention des associations

L'équipe municipale est heureuse de compter auprès d'elle de nombreuses associations diverses et dynamiques. Nous tenons à vous féliciter pour toutes les animations que vous organisez dans le village et cela dans un esprit de compréhension et d'étroite collaboration. Nous serons toujours à vos côtés pour vous soutenir.

Salles de réunions :

Salle du château (ancienne chapelle) :
Dans le bulletin de décembre 2003, nous vous avons déjà informé de la possibilité d'utiliser cette salle, de taille intermédiaire, pour des réunions pouvant accepter jusqu'à 60 personnes. Après avoir effectué les travaux de mises aux normes concernant la sécurité, cette nouvelle salle est maintenant à la disposition des associations. Le financement de ces travaux a été aidé à hauteur de 3.763 € venants du Conseil Général (Fond Départemental d'Entretien du Patrimoine Communal). Cette nouvelle salle, équipée seulement de bancs et de chaises, est destinée uniquement aux réunions. Nous invitons les associations à l'utiliser pour des groupes ne pouvant tenir dans les salles Combes. Cela permettra d'éviter l'utilisation de la salle des fêtes, plus coûteuse en chauffage.

Salle des fêtes : Son utilisation, payante pour la grande majorité des activités, n'est justifiée que pour des manifestations importantes et nécessitant l'utilisation de matériel : cuisine, chaises, tables, sono etc...

Salles Combes : Elles sont destinées à recevoir des groupes de 19 personnes au maximum.

Réservation des salles

L'ensemble des salles, y compris les salles Combes, devront être réservées auprès de Séverine Pujol à la bibliothèque, 41 rue Droite, 1^{er} étage, les mardi, mercredi et jeudi (05.65.51.40.64). Désormais, les clés de la salle des fêtes ne seront plus disponibles au café de la Poste (chez Ginette), elles seront à retirer à la mairie ou à la boulangerie Cougoule.

Avant toute utilisation de la salle des fêtes, vous devrez remplir une fiche d'occupation de la salle et effectuer le règlement par chèque bancaire daté du jour de la manifestation.

Cette démarche préalable et obligatoire est à faire au bureau de Séverine Pujol.